

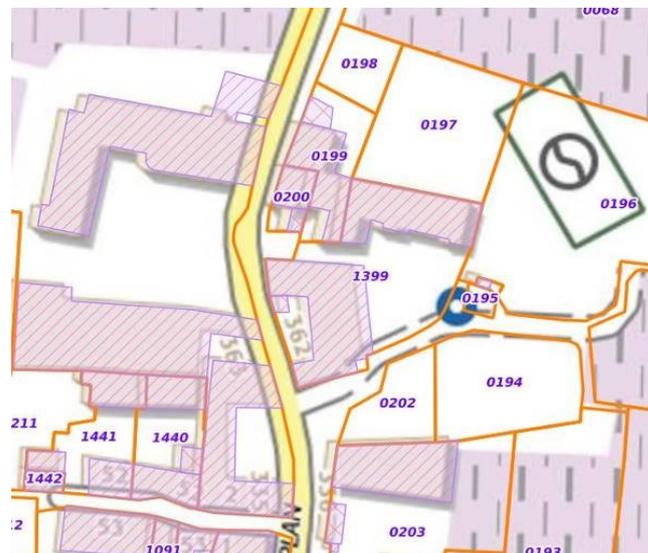
RESTAURATION DU LAVOIR DE CUET

FUISSÉ

Région : Bourgogne Franche Comté
Commune : Fuissé
Code postal : 71960
Site : Lavoir de Cuet

Département : Saône-et-Loire
Canton : La Chapelle de Guinchay
Intercommunalité : Communauté d'agglomération Mâconnais Beaujolais Agglo

Maître d'ouvrage : Mairie
Propriétaire : Commune de Fuissé
Maître d'œuvre : TREMLIN Homme et Patrimoine
Architecte :
Responsable du projet : M. Eric LAGRANGE, Maire



Longitude : 4°74'13"E – Latitude : 46°28'36"N – Altitude : 261 m

Etat des lieux :



Il s'agit d'un ensemble fontaine-lavoir de facture classique.

La Fontaine :

La fontaine se présente sous la forme d'un édifice adossé à un mur de séparation fait de deux murs en pierres maçonnées et surmonté d'un toit en pierre, deux pans, recouvert d'un enduit et précédé d'une façade en bloc de pierres de taille (calcaire local) dans laquelle est ménagée une ouverture en plein cintre moulurée. La partie basse est fermée par un mur maçonné et enduit avec un décor de faux joints.

La plupart des pierres constituant cette façade se délite et plus particulièrement les pierres posées verticalement qui ont été utilisées en délit, d'autant plus fragilisées qu'elles ont été percées pour recevoir des ancrages métalliques.

Les maçonneries arrières et la toiture semblent avoir moins souffert, mais sont recouvertes de lichens et ont été salies par la pluie et la végétation périphérique.

Le lavoir :

Le lavoir, alimenté par la fontaine est composé d'un bassin rectangulaire au fond dallé dont les pierres à laver, sur trois côtés, prennent appui sur un muret de pierres maçonnées et enduites qui n'est plus totalement étanche en raison de la dégradation de l'enduit.

L'état de conservation des pierres à laver varie entre des pierres relativement bien conservées malgré l'apparition des premières fissures, de pierres ayant déjà reçu des restaurations qui n'ont pas toujours résisté au temps et enfin de pierres en très mauvais état.

Le bassin est entouré d'un sol dallé, sur trois côtés, dont certaines sont très usées, ce qui ne permet plus un écoulement régulier de l'eau qui, retenue, provoque des flaques qui érodent lentement le sol.

L'ensemble du bassin et sol dallé est clos par un mur sur les quatre côtés dans lequel est ménagé à l'angle sud-est un escalier d'accès.

Au nord, le mur porte un auvent appuyé sur deux piliers en bois reposants sur des pierres scellées aux angles du bassin et couvert en tuiles mécaniques de type rhodanien (qui ne sont certainement pas les tuiles d'origine). Le mur est recouvert d'un enduit grossier, teinté, et, à la base un banc a été ménagé ; il est recouvert de dalles et la maçonnerie de pierres a été cimentée.

Au sud, un mur permet la séparation avec la chaussée située en contre-haut. La chaussée récemment goudronnée au droit du mur autorise les eaux pluviales à descendre dans l'enclos du lavoir par l'ouverture ménagée pour l'escalier d'accès.

A l'ouest, le mur constitue la limite du bassin et est recouvert d'un dallage qui relie la fontaine.

Enfin, à l'est, se trouve un mur de séparation en moellons de pierres équarries.



Projet de restauration :

Parti pris de restauration :

Une restauration complète et dans les règles de l'art de la fontaine et du lavoir nécessiterait le remplacement de nombreuses pierres de taille (façade de la fontaine, pierres à laver, dalles du sol) ce qui représenterait un coût très important pour un édifice qui reste modeste et dont l'usage est limité à l'embellissement d'un espace.

Il nous apparaît donc préférable de faire un choix de restauration plus adapté aux finances de la commune et qui suffit à redonner de la cohérence au site et favoriser son intégration dans le paysage.

La fontaine :

Nettoyage complet des maçonneries à l'eau et à la brosse douce,
Piquetage de l'ensemble des joints de maçonnerie,
Reprise de l'ensemble du jointoyage à la chaux hydraulique naturelle,
Consolidation par gougeonnage (gougeons inox et scellement chimique) des pierres taillées,
Dépose et repose par scellement chimique des pièces métalliques après traitement au convertisseur de rouille,
Reprise de l'enduit en faux joints sur la partie basse de l'ouverture.

Le lavoir :

Piquetage de l'ensemble des enduits et jointoyage sur les murs (bassin, murs périphériques, banc et réalisation d'enduits ou de joints (mur est et partie latérales du mur nord) à la chaux hydraulique naturelle blanche, légèrement teintée dans la masse aux ocres naturelles),
Restauration des pierres à laver au ciment blanc + chaux hydraulique naturelle blanche + poudre de calcaire broyée + ocres naturelles appliqué en couches pour recréer les veines de la pierre,
Nettoyage du fond du bassin,
Recalage des dalles complétées par un pavage et restitution d'un canal d'évacuation des eaux,
Nettoyage de la toiture, remplacement des tuiles cassées.

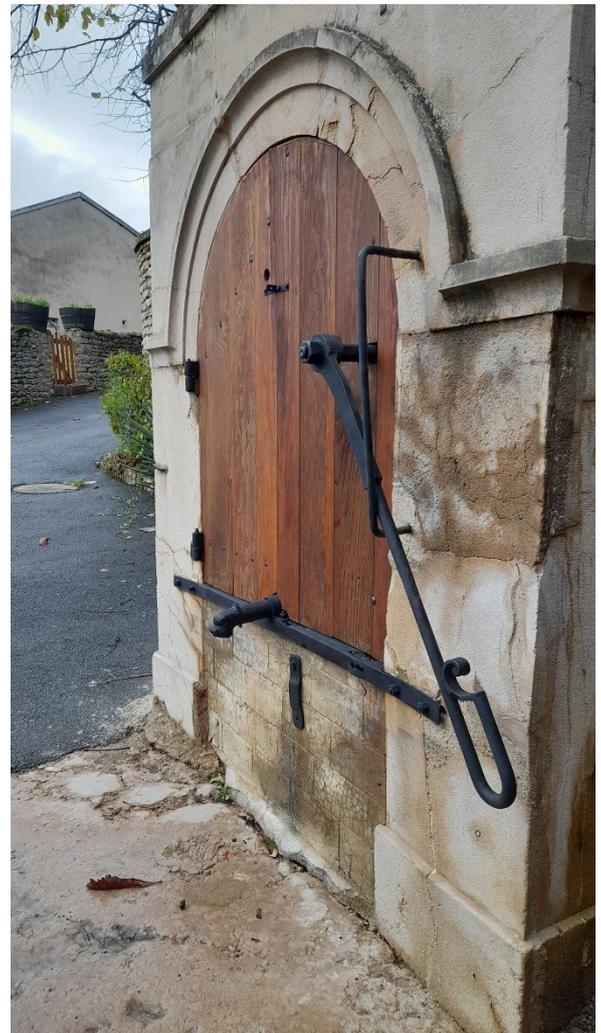


Les Travaux :

Nettoyage du dallage du bassin



Restauration de la porte de la fontaine



Nettoyage et reprise des maçonneries de la fontaine



Reprise de la couverture du lavoir





Reprise du jointoyage des maçonneries





Réfection du dallage





Restauration des
margelles du
bassin





Contact :

TREMLIN Homme et Patrimoine - Espace Revermont- Site médiéval de Brancion - 71700 MARTAILLY-LES-BRANCION

Tél. / Fax : 03 85 32 90 30 - tremplinhp@tremplinhp.com

<http://www.tremplinhp.com> - <http://www.tourdubost.com> - <https://fr-fr.facebook.com/tremplinhp>



Opération réalisée par :
TREMLIN Homme et Patrimoine et avec le concours de :
Ismaël MICHELET, Saïd RAMA BABAYE, Yasine MOUTAOUKIL, Jean-Charles REMETER, Julien PAIN, Frédéric MULLER, Jordan LE TIEC, Roman LEWANDOWSKI, Ghislain FEKEIRI, Abdelrhman MOUHAMAD-IRFAN
 sous la conduite de **Loïc FLAGEUL** et **Wilfried DUPONT**
 encadrants techniques.

Avec le soutien de la DDETS71, du FIPD & du SPIP de Saône-et-Loire



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Juillet 2023